JOUBERT DE LA MOTTE, René-
Nicolas [17 -1787]

Effets merveilleux

Port-au-Prince, 1788

4° 1 p.

H 484

H.44

317494 AMER COLL

EFFETS MERVEILLEUX DE L'ONGUENT VERT,

du Sieur CHANSON.

JE l'ai déjà dit, & je le répète : de tous les Topiques dont on s'eſt ſervi juſqu'a préſent pour la guériſon des malingres, ulcères, clous, panaris, &c. &c. aucun n'eſt plus efficace ni plus ſouverain que l'*Onguent vert* que j'annonce. Pour prouver ce que j'avance, il ſuffit de jetter les yeux ſur les guériſons opérées ci-après; elles ſont un garant de ſon excellence & de ſa bonté.

GUÉRISONS.

Un Nègre de M. le Chevalier *Descolines*, qui avoit eu deux doigts de la main gauche écraſés entre deux tonneaux, & auquel on étoit ſur le point de faire l'amputation, guéri dans trois ſemaines.... Deux Négreſſes de M. *Trutier de Vaucreſſon*, au Lamentin, dont l'une avoit depuis long-temps trois malingres à la cuiſſe droite qui formoient la fleur de lys, & l'autre un mal conſidérable au ſein . la première guérie dans trois mois, & la ſeconde dans deux.... M. *Pannevel*, Maître *B*oulanger au Port au Prince, guéri d'un panaris au pouce dans moins de quinze jours.... Un Nègre, appartenant à M. *Guillemain*, Marchand au Port-au-Prince, guéri dans deux mois & demi d'un malingre des plus opiniâtres qu'il avoit à la jambe droite.... Un Nègre appartenant à M^rs *Seguineau frères*, Négocians au Port-au-Prince, guéri également, dans deux mois & demi, d'un malingre qu'il avoit à la cheville du pied gauche.... Un Nègre appartenant à M. *Covilet*, Habitant à la montagne de l'Étang-du-Jonc, guéri dans quatre mois d'un malingre qui lui avoit rongé toutes les chairs, au point que la moitié du tibia étoit découvert.

Si les frais de l'impreſſion n'étoient pas ſi conſidérables dans ce pays, je citerois encore une infinité d'autres guériſons; mais, comme je ſuis obligé de me reſtreindre, je vais indiquer ici la manière de ſe ſervir de mon onguent.

Manière de ſe ſervir de l'Onguent vert.

Prenez un peu de taffia, que vous mêlerez dans de l'eau tiède, avec laquelle vous baſſinerez la plaie, après l'avoir bien eſſuyée avec un linge blanc de leſſive, vous imprégnerez ſur un autre linge également blanc de leſſive & de la grandeur de la plaie, un peu d'Onguent vert. Vous répéterez cette opération trois fois par jour, à ſix heures du matin, à deux heures & à dix heures du ſoir, obſervant de ne changer d'emplâtre que toutes les 24 heures, & de bien eſſuyer le pus qui ſe trouvera amalgamé ſur ledit emplâtre. Le malade ne doit ni manger de ſalaiſons, ni boire de taffia, ni faire uſage de femmes.

N. B. Le prix de chaque pot ou paquet, eſt d'une Portugaiſe : il y a de quoi guérir au moins dix malingres : le bureau où ſe vend cet Onguent, eſt toujours à l'Imprimerie Royale au Port-au-Prince

Nous, Médecin du Roi au Port-au-Prince, vu l'approbation du remède ci-deſſus, par feu M. Joubert de la Mote, *approuvons la diſtribution de l'Onguent vert du Sieur* Chanſon. *Au Port-au-Prince, le 13 Janvier 1788.* Signé, PEYRE, Médecin.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29316911

24ColorCard
CameraTrax.com
™